inverse. On obtiendra l'inversion des opérations précédentes, c'est-à-dire l'ouverture du spider, le capotage et la fermeture du spider.

Dans la deuxième forme d'exécution représentée dans les fig. 7 à 10, on réalise la commande des dispositifs particuliers de décapotage et d'ouverture du spider non plus par un câble, mais par chaînes genre Galle et arbre longitudinal.

L'arbre de commande 18 sur lequel est calée la manivelle 20 comporte à son autre extrémité un pignon denté 36. Une chaîne de transmission 37 est engagée sur ce pignon et, d'autre part, sur un pignon 38 calé à une extrémité d'un arbre longitudinal 39 de commande des dispositifs d'escamotage de la toiture et de manœuvre du couvercle du spider.

L'arbre 39 précité présente en 40 une vis sans fin en prise avec une roue tangente 41. Cette dernière est montée sur un petit arbre transversal 42, sur lequel est calé un pignon 43 relié angulairement à un pignon 44 d'escamotage de la toiture. On remarquera que, dans cette forme de réalisation, la toiture du véhicule ne comporte qu'une seule pièce qui bascule dans le spider.

L'ouverture et la fermeture du spider sont réalisées à l'aide d'un dispositif à vis et écrou.

L'arbre longitudinal 39 comporte un pignon denté 45 et une vis sans fin 46 qui le prolonge. Le pignon 45 est en prise constante avec un second pignon 47 calé à l'extrémité d'une vis sans fin 48 de même longueur et de même pas que la vis 46. Sur chacune de ces vis est engagé un écrou 49 fixé angulairement par coulissement sur une glissière 50 commune aux deux écrous. Les écrous 49 présentent en 49a une crémaillère destinée à entraîner un pignon denté 52 sur l'arbre 53 duquel est calé un palonnier de commande 54. Deux câbles 55 relient ce palonnier à un second palonnier 56 d'ouverture du couvercle du spider. Les écrous 49 sont montés sur les vis 46 et 48 de manière qu'ils soient placés tous les

deux, à fond de course, aux extrémités opposées des deux vis.

On peut ainsi, lors de l'entraînement de la manivelle 20, ouvrir tout d'abord le couvercle du spider pendant que la toiture pivote et vient se loger dans le spider, puis refermer le couvercle.

Dans la troisième forme d'exécution représentée aux fig. 11 et 12, la manivelle 20 commande directement, à l'aide d'un couple conique 57 et 58, un arbre vertical 59, qui est solidaire angulairement d'un arbre longitudinal 60 par un couple conique 61, 62. L'arbre 60 entraîne à son tour, par l'intermédiaire des pignons coniques 63, 64, un arbre 65 fileté en 66, et qui comporte à son extrémité supérieure une vis sans fin 67 en prise avec une roue tangente 68 d'entraînement de la toiture. Sur la vis 66 est engagé un écrou 25 à deux crémaillères 26 et 27 qui entraînent en rotation, lorsque l'écrou arrive à leur niveau, deux pignons 28 et 29. La liaison angulaire des pignons 28 et 29 est réalisée par une chaîne genre Galle 69, montée sur des pignons 70 et 71 solidaires des pignons 28 et 29. Sur l'arbre des pignons 29 et 71 est calé un palonnier de commande 72 relié par des câbles 73 au palonnier 33 du couvercle du spider.

Le fonctionnement de ce dispositif d'ouverture et d'escamotage est analogue à celui décrit pour la première forme de réalisation.

Dans les diverses formes d'exécution représentées aux fig. 13, 14, 15, 16, 17 et 18, le déplacement des éléments mobiles, constituant la toiture de la carrosserie du véhicule, a pour effet d'amener ceux-ci dans le coffre ou réceptacle placé à l'arrière de la voiture.

La toiture est composée de deux éléments 101 et 102 (fig. 19) qui sont articulés ensemble, autour d'un axe 103, de façon que l'étanchéité soit assurée entre ces deux éléments lorsque la toiture est en place sur la carrosserie.

L'étanchéité entre les éléments 101 et 102 est assurée, comme représenté à la fig. 19, par une pièce 190, en forme d'**U**, fixée sur la partie interne de l'élément 101, par tous moyens appropriés, de façon à constituer ré-